

Le sixieme de la Republique Francaise et le
 vingt trois brumaire moi Jacques Andre Hebant
 agent municipal de Roixornes ai ce jour sui a heure
 de midi public devant la porte principale de la maison
 commune que Hubert Joseph Durocq age de quarante
 trois ans natif et domicilie a Roixornes, fil de feu
 Jacques Bernard et d'enore vivante Marie Pethouille
 Boulot domicilie a Roixornes d'une part.
 Et Marie Agnes Dorothe Roeb agee de quarante ans
 domicilie a Epateques fille legitime des feus
 Gilles et de Marie Adrienne Dringbier Ses pere et mere
 d'autre part
 entendoient faire rediger l'acte de leur mariage
 par devant l'agent municipal d'Epateques,
 conformement a la loi du 20 ybre 1792, et j'ai en
 execution de la meme loi fait afficher la presente
 publication par extrait a la principale porte de
 la maison commune de cette commune de
 Roixornes.

PU.1797.11.13

PU.06.BR.23

L'an sixieme de la république française et le
vingt trois brumaire moi jacques andré hebant
agent municipal de wizernes ai ce jourd hui à heure
de midi publié devant la porte principale de la maison
commune que hubert joseph ducrocq âgé de quarante
trois ans natif et domicilié à wizernes fils de feu
jacques bernard et d'encore vivante marie pétronille
boulet domiciliée à wizernes d'une part.
et marie agnès dorothé roëls âgée de quarante ans
domiciliée à Eperlecques fille légitime des feus
gilles et de marie adriene drincqbier ses père et mère
d'autre part

entendoient faire rédiger l'acte de leur mariage
pardevant l'agent municipal d' Eperlecques
conformement à la loi du 20 7bre 1792, et j'ai en
exécution de la même loi fait afficher la présente
publication par extrait à la principale porte de
la maison commune de cette communauté de
wizernes. *j :a : hebant*